

MAIRIE DE LORAY
1 Rue de la Mairie
25390 LORAY

Tél. : 03 81 43 20 66
Email : mairie@loray.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 OCTOBRE 2020
à 20 heures 15

Sous la présidence de Monsieur Claude ROUSSEL, Maire

Etaient Présents : Mesdames Bénédicte BENELHOCINE, Claudette FAIVRE, Marcelline VIPREY et Messieurs Jean-Claude BARBIER, Damien GAILLARD, Thierry GUYOT-JEANNIN, Francis HENRIOT, Frédéric KUZNIAK, Richard MYOTTE et Flavien PERROT-MINNOT.

Absents excusés : Madame Angélique DUBOZ et Messieurs Florian FORTERRE, Mathieu MOREL et Mathieu ROBICHON.

ORDRE DU JOUR

EMPLOYÉS COMMUNAUX

Les nouveaux employés communaux se présentent.

Arnaud JOURNOT d'Hautepierre Le Châtelet est embauché comme adjoint technique pour remplacer Xavier SANSEIGNE, qui a choisi de changer de profession.

Corinne TAULIN de Grandfontaine Sur Creuse remplacera Yolande BORNE au secrétariat de mairie.

Ils ont pris leur fonction le 19 octobre.

PÉRISCOLAIRE

Adeline SAUGE, directrice du périscolaire, présente le bilan depuis la rentrée scolaire.

20 familles ont inscrit leurs enfants.

Elle informe qu'il est possible d'inscrire les enfants en cours d'année.

Elle fait le point sur les différentes activités réalisées avec les enfants, sur la satisfaction de ces derniers et de leurs parents.

Adeline est secondée par Coralie JEANNIN pendant le temps de midi et le soir, en fonction du nombre d'enfants.

ÉCOLE

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que ? depuis la rentrée scolaire, nous ne sommes plus en école intercommunale, mais en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec les communes de FLANGEBOUCHE et PLAIMBOIS-VENNES.

Il y a donc 2 directrices : 1 à FLANGEBOUCHE et 1 à LORAY.

En ce début d'année scolaire, 2 réunions de conseil d'école ont eu lieu.

Après vote, il a été décidé qu'il n'y aurait qu'un seul conseil d'école pour les deux sites et un règlement unique (avec quelques particularités).

ALARME INCENDIE ÉCOLE

Chaque année, des exercices de prévention et d'évacuation doivent être réalisés dans les écoles. Lors du dernier déclenchement des alarmes incendie, nous avons constaté que celles-ci étaient défectueuses (impossible à arrêter pour celle du bas et pas assez audible pour celle du haut).

Par conséquent, un devis a été demandé à l'électricien Sébastien SEIGNE pour le changement de ces alarmes.

Ce devis s'élève à.....€

Le Conseil Municipal accepte ce devis.

GAZ ET EAUX : PRESTATION DE SERVICES

METTRE LE TABLEAU QUE CLAUDE A PRÉSENTÉ A LA RÉUNION

ASTREINTE DE DÉNEIGEMENT

Le Conseil Municipal accepte de verser l'astreinte de week-end, à Mr Arnaud JOURNOT de Décembre 2020 à Mars 2021.

DÉNEIGEMENT DE LA FROMAGERIE

La société de fromagerie demande si la commune pourra assurer le déneigement de l'accès à son nouveau bâtiment, sachant qu'une partie de la route est communale.

Le Conseil Municipal répond à 5 voix POUR, 4 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS.

DEMANDE D'ACHAT DE TERRAIN Mr SÉBASTIEN ROBICHON

Le Maire fait part d'une demande de Mr Sébastien ROBICHON, représentant la SCI LYFASE, qui sollicite l'achat de terrain pour aisances de la parcelle AD 64 de 0 A 62 Ca.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe, mais désire garder une largeur de trottoir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire
Claude ROUSSEL